

Lorsqu'il était candidat à Montmorency contre M. Chs Langelier, il est allé jusqu'à donner aux électeurs le numéro de la cellule dans laquelle il devait faire enfermer son adversaire. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait pendant qu'il était procureur général à Québec ? Si ces gens étaient des voleurs pour-quoi ne les a-t-il pas poursuivis ?

Quand il parle ainsi, je suppose qu'il fait allusion à M. Pacaud et à l'affaire des \$100,000. L'affaire est actuellement devant la cour Suprême et avant longtemps nous aurons un jugement de ce tribunal qui dira si oui ou non cet argent a été volé par M. Pacaud. Mais qu'avez-vous à dire de M. Riopelle, un bon conservateur, qui a reçu \$75,000 à la même époque ? On n'a rien dit de lui.

M. TAYLOR : Était-ce aussi de l'argent volé ?

M. TALBOT : C'était le même argent. M. Riopelle a reçu \$75,000 et M. Pacaud \$100,000.

L'honorable député de Montmorency prétend qu'on a appelé la population de Québec ignorante et illettrée, à cause du vote qu'elle a donné sur la prohibition. Si cela a été dit, c'est par la presse tory.

La presse tory n'est pas tendre pour la province de Québec depuis qu'elle a contribué à la chute du gouvernement conservateur en 1896, à la suite des iniquités qu'il avait commises. Quant à son ignorance, je mettrai en regard de cette accusation les nobles choses que disait de notre population, il y a deux semaines, M. Osler, un des plus brillants avocats du Canada, et aussi ce qu'en disait le Dr Drummond. Que l'honorable député de Montmorency lise ces belles paroles, et il se convaincra, s'il ne l'est pas déjà, que la population de la province de Québec n'est ni ignorante, ni illettrée.

En réponse à tous ses arguments pour ce qui concerne la province de Québec, je dirai seulement ceci : Il y a cinq ou six ans, quand le pays était dans la misère la plus profonde, nos adversaires allaient de paroisse en paroisse et cherchaient à convaincre le peuple qu'il était riche. Mais aujourd'hui, tout le monde est satisfait de la prospérité qui règne partout. En 1896, quand j'ai fait ma campagne électorale, j'ai trouvé dans mon comté 175 maisons inhabitées, dont les anciens occupants avaient été chassés du pays par la politique nationale et étaient allés se réfugier aux États-Unis. L'an dernier en faisant de nouveau le tour du comté, j'ai constaté que 140 de ces maisons étaient habitées de nouveau et que ces anciens habitants étaient revenus au pays. Voilà une preuve de prospérité ; et je suis convaincu qu'on en pourrait dire autant de beaucoup d'autres comtés de la province de Québec et d'Ontario.

Il y a une chose que mon honorable ami sait très bien. Dans son long discours de

l'autre jour l'honorable chef de l'opposition disait que si la province de Québec était mieux renseignée, le parti conservateur y serait plus puissant. Mon honorable ami sait très bien que, s'il y avait une élection générale aujourd'hui, le parti conservateur n'y remporterait pas dix comtés. Toute la province est satisfaite de la prospérité qui règne et de la manière dont le trésor public est administré. J'ajouterai que cette province, comme population catholique, est satisfaite du règlement de la question des écoles, et après ces quelques remarques, je reprends mon siège.

M. CRAIG : Je demande l'indulgence de la Chambre pour faire quelques commentaires sur les principales questions qui ont été discutées depuis deux ou trois jours. J'ai écouté attentivement tous les discours qui ont été prononcés jusqu'à présent ; inutile de dire que j'ai entendu avec plaisir celui de l'honorable chef de l'opposition. Je suis certain que toute la députation l'a entendu avec plaisir, bien que plusieurs ne partagent pas sa manière de voir.

Il est probable que les honorables députés de la droite se sont de temps à autre sentis mal à l'aise. J'ai aussi écouté avec plaisir, comme je le fais toujours, le discours du très honorable premier ministre ; ce dernier discours différait quelque peu de ceux qu'il a l'habitude de prononcer dans cette Chambre. La plus grande partie de ce dernier discours consistait en invectives à l'adresse du chef de l'opposition. Je dois lui rendre le témoignage qu'il ne nous avait pas habitués à ce genre de polémique et la seule conclusion que j'en ai tirée c'est qu'étant incapable de réfuter les arguments de son adversaire, il ne lui restait d'autres ressources que de l'insulter. Il a dit au chef de l'opposition de ne pas s'imaginer que lui ou la Chambre ignoraient son histoire passée. Nous connaissons tous l'histoire passée de l'honorable chef de l'opposition et je n'ai pas à répéter ici ce qu'il a fait pour son pays. Je dirai seulement que tout le monde admettra que, sans son énergie et son courage, le grand chemin de fer transcontinental dont nous sommes si fiers n'aurait pas été construit, ou que du moins sa construction aurait été considérablement retardée.

Je ne suis pas surpris de voir qu'il y ait dans le pays beaucoup de gens qui passent leur temps à attaquer l'honorable chef de l'opposition, parce que les grands lutteurs, ceux qui portent de vigoureux coups, ne sont pas généralement aimés de ceux qu'ils frappent.

Cela m'a amusé d'entendre l'honorable premier ministre comparer le chef de l'opposition au vieux roi de Bohême aveugle qui s'élançait dans la mêlée, le sabre au clair, mais ne blessant personne ; il était amusant d'entendre cette comparaison quand son attitude, son langage, sa colère, tout témoignait que le sabre du chef de l'opposi-